



Système Normalisé
Observation Indépendante Externe



Forêts et Développement Rural
Pour un Monde meilleur



SNOIE* | Note d'information | Numéro 9

Une mission de contrôle de l'administration forestière déclenchée à la suite d'un rapport d'activité d'OI menée suivant l'approche du SNOIE pour vérifier une exploitation forestière illégale dans la zone d'enneiement du barrage hydro-électrique de Mékin.

Mars 2020

Les dénonciations d'exploitation forestière présumée illégale dans la zone d'enneiement du barrage hydro-électrique de Mékin, transmises au Ministre des Forêts et de la Faune (MINFOF), au mois de décembre 2019, a permis de déclencher une mission de contrôle de



Souche de Moabi non marquée avec Bille à Komba Tida

la Brigade régionale de contrôle du MINFOF pour la région de l'Est (BRC). Il a été question pour la BRC de vérifier les faits d'illégalités dénoncés dans le rapport d'Observation Indépendante Externe (OIE) produit par l'organisation « Projet d'Appui à l'élevage et de Préservation de la biodiversité en périphérie des aires protégées au Cameroun » (PAPEL), suivant les procédures du Système Normalisé d'Observation Indépendante Externe (SNOIE). La mission de contrôle s'est déroulée du 14 au 15 Janvier 2020 dans les villages Komba Tida, Alouma et Ndjibot dans l'arrondissement de Somalomo.

A l'issue de la mission de contrôle, menée conjointement avec l'OSC dénonciatrice (PAPEL, OSC membre du SNOIE) des faits d'illégalité, il a été constaté par la BRC que tous les faits dénoncés dans le rapport d'OI du SNOIE ont été avérés et d'autres faits d'illégalités ont été observés sur le chantier. Il s'agit notamment des souches de Tali (*Erythrophleum ivorense*), de Moabi (*Baillonella toxisperma*), de Sapelli (*Entandrophragma cylindricum*), non marqués, ainsi que des grumes et stocks de débités de ces essences laissés au niveau des parcs forêt. La BRC a procédé au cours du contrôle à des saisies. Ainsi, des Stocks de débités (242 pièces) de Sapelli ont été saisis à Kombat Tida ; des grumes (06) et Stocks de débités de Tali (560 pièces) saisie par la BRC à Ndjibot.

*Le Système Normalisé d'Observation Indépendante Externe (SNOIE) est une approche d'observation indépendante certifiée ISO 9001: 2015 depuis avril 2018 et mise en oeuvre par les organisations FODER, PAPEL, CEDLA, ECODEV et TI-C.



Grumes(06) et Stocks de débités de Tali évalués à 560 pièces saisie par la BRC à Ndjibot

A l'issue de la mission de contrôle, des convocations administratives ont été dressées par le chef de mission de la BRC à tous les auteurs identifiés comme responsable de l'exploitation forestière illégale. Il s'agit notamment du chef chantier de l'association ASBAD, du Responsable des Opérations Forestières d'ASBAD et du Responsable des Opérations Forestières de SIOMAS¹. Ces derniers, ont été invités à se présenter à la Délégation Régionale du MINFOF pour l'Est.

Selon les faits observés au cours de la mission d'OI réalisée par PAPEL et dont le rapport transmis au MINFOF a déclenché tel que signalé plus haut, la mission de contrôle de la BRC, l'association ASBAD et la société ENOUMEDI Noah Joss Cédar (ENJC), sont partenaires chargés de réaliser la Coupe de Sauvetage dans la forêt communautaire dénommée ASBAD de superficie 1246.71 ha située dans l'emprise du barrage hydroélectrique de Mekin. Les opérations de coupe sur le terrain se feraient en dehors des limites de cette forêt légalement attribuée pour s'attaquer sans autorisation aux forêts du domaine national (FDN). En effet, ces derniers en complicité avec certains individus du village Alouma et du responsable local du

MINFOF en charge du suivi des dites opérations, profitent de l'autorisation Spéciale de Coupe de Sauvetage attribuée par le MINFOF de l'Est au mois de mai 2019, pour couper sans respecter les limites prévues par l'autorisation. Ceci, en déphasage les prescriptions contenues dans la Notification de démarrage des activités délivrée le 04 juin 2019 par le Délégué Régional-Est du MINFOF qui stipulent que : « le Sous-traitant ENOUMEDI Noah Joss Cédar (ENJC) agréé à la profession forestière est tenue de réaliser cette coupe de sauvetage conformément aux prescriptions ci-après : respecter les limites et abattre uniquement les arbres de la zone sus évoquée (...) ».



Souche de Tali non marquée observée à Komba Tida2

1. La consultation de la carte WRI 2018 et la liste des titres valides rendus public par le MINFOF au 10 avril 2019 montrent autour des villages Komba I, Alouma et Komba Tida l'existence des plusieurs Forêts Communautaires (FC) non valides pour l'année en cours. Il s'agit des forêts communautaires Gic Ziomas, Gic Komba I de l'association ASBAD et ASPAMINA.

Télécharger le rapport de dénonciation de PAPEL qui a conduit à la mission de contrôle de la BRC de l'Est

https://oiecameroun.org/images/RM_SNOIE_PAPEL_Massiel_Alouma_15122019.pdf

Nécessité d'intégrer le contrôle des barrières dans les contrôles forestiers

Au cours de la mission de contrôle de la BRC-Est pour vérifier les faits d'illégalités forestières observés dans la zone d'enneiement du barrage hydro-électrique de Mékin, aucune attention n'a été ménagée sur la question de la porosité des barrières et contrôles forestiers le long de l'itinéraire emprunté régulièrement par les bois débités (avec ou sans documents sécurisés) sur le trajet Ndjibot-Bengbis-Akonolinga- Yaoundé. Pourtant, deux rapports de dénonciation en plus de celle-ci ont été rédigés par PAPEL sur les activités illégales concernant ce trajet routier; Ainsi, PAPEL recommande au MINFOF d'intégrer ce volet dans les éventuels autres contrôles forestiers qui seront menées par ces agents à la suite d'une dénonciation des cas d'exploitation forestière présumée illégale par la société civile.



Stocks de débités (242 pièces) de Sapelli saisis à Kombat Tida

Liste des essences concernées par cette exploitation forestière illégale

- Le Tali
- Le Sapelli
- Le Moabi

Toutes les opinions exprimées dans cette publication sont celles de FODER. Elles ne représentent pas nécessairement les points de vue des bailleurs et partenaires techniques et financiers.

Nos remerciements au Programme d'appui FAO -UE FLEGT pour le développement et la mise en oeuvre du SNOIE.

F A O - E U F L E G T P R O G R A M M E



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Suède
Sverige



UKaid
from the British people

Conception graphique: Freedefo / 672 17 22 22 / kingfotie@gmail.com



Système Normalisé

Observation Indépendante Externe

Pour plus d'informations sur cette
note veuillez contacter:

Christelle KOUETCHA
Tel : 674672577 / 695576397
E-mail : christellekouetcha@gmail.com

BP. 11417 Yaoundé
Tél: 00237 242 005 248
www.oiecameroun.org
www.forest4dev.org
snoicameroun@gmail.com

